

C'est de la Monnaie de Paris que nous avons eu ce revers.

Les lettres originales de M. Anisson que possèdent les archives communales de notre ville (série AA. 57 et 58) s'arrêtent à 1708 ; les documents nous manquent pour l'historique des jetons suivants ; nous n'en continuerons pas moins à glaner, dans la correspondance et les délibérations de la Chambre de commerce, tout ce qui a rapport à notre sujet.

Après le jeton de 1707, celui de 1708 devrait occuper ici sa place, mais nous n'avons pu le découvrir et nous n'en connaissons même pas la devise. Nous avons eu cependant l'espoir de le posséder, par la raison que la Monnaie de Paris, sur la demande qui lui en a été faite, avait mis ce millésime dans la nomenclature de ceux dont elle a les coins, mais il paraît qu'on s'était trompé, puisque ce jeton manquait parmi ceux qu'elle a envoyés ; il doit néanmoins exister.



1709

SERIT QUÆ COLLIGAT ALTER.

Un homme est occupé à planter une rangée d'arbres au bord d'un champ. A sa gauche sont une pelle et un râteau ; dans le lointain, à droite, des montagnes bor-